



HAL
open science

LA POPULATION DE LA FRANCE EN EUROPE : EVOLUTION ET PERSPECTIVES

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. LA POPULATION DE LA FRANCE EN EUROPE : EVOLUTION ET PERSPECTIVES. Magazine des Professions Financières et de l'Économie, 2015, 5, pp.9-10. halshs-01114810

HAL Id: halshs-01114810

<https://shs.hal.science/halshs-01114810>

Submitted on 10 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sorbonne

La population de la France en Europe : Évolution et perspectives



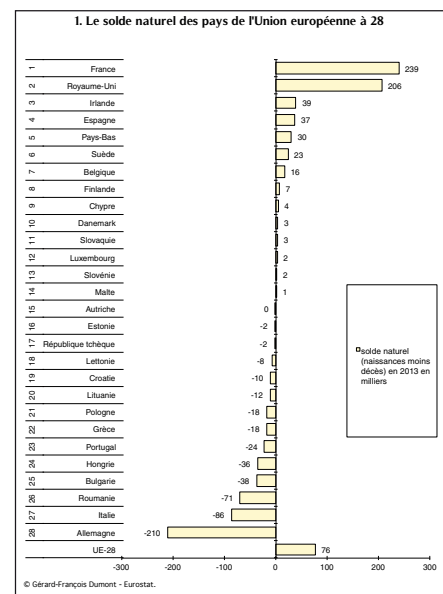
Recteur Gérard-François DUMONT,
Sorbonne

L'évolution démographique de la France en Europe est singulière. D'une part, elle enregistre chaque année, depuis plusieurs décennies, le solde naturel le plus élevé. D'autre part, alors qu'elle éprouve des difficultés à surmonter les effets de la crise née en 2008, elle continue à avoir un solde migratoire nettement positif, alors que d'autres pays européens ont enregistré une inversion migratoire. En conséquence, la France connaît l'accroissement démographique le plus élevé de tous les pays européens. Ces évolutions permettent-elles d'anticiper les prochaines décennies ?

La France en pole position pour la natalité et la fécondité

La première caractéristique démographique de la France en Europe tient à l'importance de son nombre de naissances qui se révèle au fil des années, depuis trois décennies, le plus élevé des pays de l'Union européenne. Ce nombre est donc supérieur à celui du Royaume-Uni et, surtout, de l'Allemagne, pays dont la population est pourtant supérieure de 15 millions à celle de la France (métropole et départements d'outre-mer). Quant au nombre de décès, il est en France logiquement inférieur à celui de l'Allemagne, dans un contexte européen où les pays disposent d'une longueur d'espérance de vie assez semblable. En conséquence, la France enregistre le solde naturel, c'est-à-dire l'excédent des naissances sur les décès, le plus élevé des 28 pays de l'Union européenne et même de l'ensemble de l'Europe, notamment parce que celui de la Russie est négatif. Au sein de l'Union européenne, le contraste est donc saisissant entre les deux pays à plus fort solde naturel, supérieur à 200 000 pour l'année 2013, soit la France et le Royaume-Uni, et l'Allemagne, dont le solde naturel reste négatif. Au titre du solde naturel, il apparaît donc que, pour la seule année 2013, l'écart d'évolution entre la France et l'Allemagne est de 449 000 individus, soit +239 000 pour la France et -210 000 pour l'Allemagne. De

tels chiffres se répercutent évidemment sur le nombre de consommateurs. Ils se traduisent par un vieillissement de la population nettement plus intense en Allemagne qu'en France et, par exemple, par une structure de la demande fort différente entre les deux pays, qu'ils s'agisse de biens de consommation ou des services, dont les services financiers.



Au plan démographique, la raison d'un tel écart s'explique aisément : d'abord, la fécondité en France est nettement supérieure à celle de l'Allemagne soit dans une fourchette de 1,8 à 2,0 enfants par femme selon les années en France et de 1,3 à 1,4 enfant par femme en Allemagne ; ensuite, le nombre de femmes en âge fécond a nettement plus baissé en Allemagne qu'en France, notamment parce que la fécondité de l'Allemagne des années 1980 était - déjà - nettement inférieure à celle de la France. Mais derrière ces deux déterminants « proches », des analyses permettent de mettre en évidence des déterminants « lointains », comme l'attitude face à l'accueil des enfants, la beaucoup plus faible proportion de femmes sans enfant en France ou une politique familiale mieux adaptée en France².

1 : Zouari, Ilyes, « France - Royaume-Uni : un match démographique très disputé », *Population & Avenir*, n° 717, mars-avril 2014.

2 : Dumont, Gérard-François « La fécondité en Europe : quelle influence de la politique familiale ? », *Population & Avenir*, n° 716, janvier-février 2014

Une évolution migratoire paradoxale depuis la crise

Dans la période actuelle, la France présente une seconde spécificité démographique. En effet, depuis les débuts de la crise économique en 2008, nombre de pays européens ont enregistré une inversion ou une évolution notable dans leurs flux migratoires. Plusieurs pays dont le solde migratoire était positif l'ont vu devenir négatif : la Grèce depuis 2008, l'Irlande depuis 2009, la Croatie depuis 2010, le Portugal depuis 2011, Chypre depuis 2012, l'Espagne depuis 2012, après une baisse considérable de son solde migratoire entamée en 2008, et l'Islande de 2009 à 2012. Des pays en meilleure santé ont enregistré une évolution contraire : par exemple l'Allemagne, dont le solde migratoire avait été légèrement négatif en 2008 et 2009, a non seulement retrouvé un solde migratoire positif, mais à des niveaux très élevés, plus de 460 000 en 2013. En conséquence, l'Allemagne, dont la population diminuait continûment depuis de nombreuses années, enregistre depuis 2011 une augmentation de sa population, le solde migratoire positif compensant le solde naturel négatif.

Dans ce contexte, l'évolution migratoire de la France est singulière car les chiffres du solde migratoire y apparaissent *a priori* indépendants des évolutions économiques³. Ils cachent en réalité deux éléments forts différents : une émigration, notamment de jeunes actifs, largement corrélée avec une certaine répulsivité économique de l'Hexagone, et une immigration qui témoigne d'une France toujours attirante en dépit de sa mauvaise santé économique.

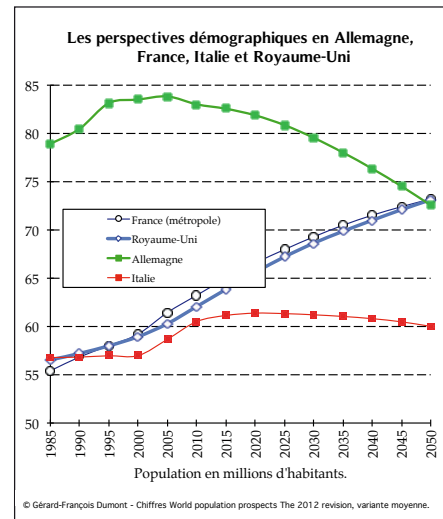
Un poids démographique relatif en augmentation

La double singularité de la population de la France se traduit par l'augmentation de son poids démographique au sein de l'Union européenne : le pourcentage de la population de la France dans celle des 28 est passé de 12,3 % en 1998 à 13,0 % en 2013 alors que, dans le même temps, celui de l'Allemagne s'abaissait de 16,9 % à 15,9 %. C'est pourquoi, au vu du traité de Lisbonne, qui prévoit au Conseil européen un nombre de voix pour chaque pays proportionnel à sa population, le poids quantitatif de la France dans cette instance pourrait légèrement augmenter.

3 : Le cas de l'Italie est difficile à analyser compte tenu d'importants ajustements statistiques.

4 : Cf. Dumont, Gérard François et alii, *Les territoires face au vieillissement en France et en Europe*, Paris, Ellipses, 2006.

Les projections démographiques se fondent toujours sur trois hypothèses : la natalité, la mortalité et la migration futures. Elles sont particulièrement aisées à réaliser dans la science de la population puisque, par exemple, toutes les personnes qui auront plus de 36 ans en 2050 sont déjà nées.



En considérant la variante moyenne du jeu des hypothèses, soit celle qui se fonde sur les tendances constatées au tournant les années 2010, ce qu'on appelle en prospective la « tendance lourde », les résultats livrent des évolutions très contrastées selon les pays européens. L'Italie enregistrerait une légère diminution de sa population due exclusivement à son solde naturel négatif, son nombre d'habitants demeurant voisin de 60 millions. La France et le Royaume-Uni, additionnant deux soldes (naturel et migratoire) positifs, pourraient gagner une dizaine de millions d'habitants d'ici 2050, dépassant les 73 millions. En revanche, l'Allemagne, fort vieillie, connaîtrait une baisse de sa population l'entraînant vers un nombre d'habitants légèrement inférieur à celui de la France ou du Royaume-Uni.

Même si de telles projections, fondées sur la tendance lourde, comprennent des éléments quasi certains, comme la poursuite de la gérontocroissance⁴, elles peuvent se trouver considérablement modifiées selon les ruptures susceptibles d'intervenir en matière de natalité, de mortalité ou de migrations. Toutefois, elles invitent à la réflexion et demeurent des repères utiles, ne serait-ce que pour pouvoir calculer les écarts avec les données futures constatées et permettre l'analyse de ces écarts.